

## Desjardins Société de placement annonce le résultat du vote à la suite des assemblées extraordinaires du Portefeuille Diapason Revenu prudent et du Portefeuille Diapason Revenu conservateur

**Montréal, 20 août 2026** – Desjardins Société de placement inc. (« DSP »), le gestionnaire des Fonds Desjardins, annonce les résultats des votes à la suite des assemblées extraordinaires du *Portefeuille Diapason Revenu prudent* et du *Portefeuille Diapason Revenu conservateur* (chacun un « Fonds cédant » et collectivement les « Fonds cédants ») tenues le 20 août 2026, au cours desquelles les porteurs de parts ont approuvé les fusions taxables proposées des Fonds cédants avec le *Portefeuille Desjardins Stratégie active Conservateur* (le « Fonds recevant ») tel qu'indiqué ci-dessous.

Tel qu'annoncé précédemment, le Portefeuille Diapason Revenu conservateur est présentement fermé à tous les nouveaux investisseurs alors que le Portefeuille Diapason Revenu prudent est également fermé aux nouveaux investisseurs ainsi qu'à tout investissement additionnel, sauf pour les versements périodiques.

- **Fusions des Fonds cédants**

À la suite de l'approbation des fusions taxables par les porteurs de parts, chacun des Fonds cédants sera fusionné avec le Fonds recevant après la fermeture des bureaux à 16 h 00 (Heure de l'Est) le ou vers le 4 septembre 2026 (la « Date de fusion »).

Les porteurs de parts actuels des Fonds cédants ne pourront plus acheter, racheter (vendre) ou substituer (échanger) des titres des Fonds cédants à compter de 16 h 00 (heure de l'Est) le 3 septembre 2026, soit le jour précédant la Date de fusion.

Chaque fusion proposée a été soumise au Comité d'examen indépendant qui a donné une recommandation favorable, après avoir déterminé, dans le cadre de son examen, que chaque fusion proposée, si elle est mise en œuvre, aboutira à un résultat juste et raisonnable pour les porteurs de parts des Fonds cédants.

Dans le cas de chaque fusion, les porteurs de parts des Fonds cédants recevront et deviendront des porteurs de parts directs des parts de catégories correspondantes offertes par le Fonds recevant tel que mentionné ci-dessous. Les Fonds cédants seront dissous une fois les fusions complétées et cesseront ensuite d'exister.

| Parts du Fonds cédant que vous détenez                                                                    |                            | Parts du Fonds recevant que vous recevrez                                   |                           |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|---------------------------|
| <i>Fonds cédants</i>                                                                                      | <i>Parts de catégories</i> | <i>Fonds recevant</i>                                                       | <i>Parts de catégorie</i> |
| <b><i>Portefeuille Diapason Revenu prudent<br/>-et-<br/>Portefeuille Diapason Revenu conservateur</i></b> | A, T4, C et R4             | <b><i>Portefeuille Desjardins<br/>Stratégie active<br/>Conservateur</i></b> | A, T4, C et R4            |
|                                                                                                           | F et S4                    |                                                                             | F et S4                   |
|                                                                                                           | D                          |                                                                             | D                         |
|                                                                                                           | K et L                     |                                                                             | K et L                    |
|                                                                                                           | I                          |                                                                             | I                         |

DSP peut, à sa discrétion, décider de reporter la mise en œuvre des fusions à une date ultérieure ou de ne pas procéder à la mise en œuvre de l'une ou l'autre des fusions, si DSP détermine estime qu'une telle mesure est dans l'intérêt des porteurs de parts et des Fonds cédants.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les fusions, veuillez vous référer à la circulaire de sollicitation de procurations datée du 10 juillet 2026. Vous pouvez obtenir sur demande et sans frais un exemplaire de la circulaire de sollicitation en vous adressant à votre représentant ou en communiquant avec le service à la clientèle des Fonds Desjardins en composant le **(514) 286-3499**, ou sans frais, le **1 (866) 666-1280**. Ce document et d'autres renseignements concernant les Fonds Desjardins sont également disponibles sur les sites Internet des Fonds Desjardins à [www.fondsdesjardins.com](http://www.fondsdesjardins.com) et de SEDAR+ à [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

### **À propos du Mouvement Desjardins**

Le [Mouvement Desjardins](http://www.mouvementdesjardins.com) est le groupe financier coopératif le plus important au Canada et le huitième au monde, avec un actif de 524,3 milliards de dollars au 31 mars 2026. Desjardins a été nommé parmi les meilleurs employeurs au Canada par le magazine *Forbes* ainsi que par Mediacorp. Il offre une gamme complète de produits et de services par l'intermédiaire de son vaste réseau de points de service, de ses plateformes virtuelles et de ses filiales présentes à l'échelle canadienne. Figurant au nombre des institutions bancaires les plus solides au monde selon le magazine *The Banker*, Desjardins affiche des ratios de capital et des [cotes de crédit](#) parmi les meilleurs de l'industrie.

### **À propos de Desjardins Société de placement inc.**

DSP, gestionnaire des Fonds Desjardins et des Fonds négociés en bourse Desjardins, figure parmi les principales sociétés de fonds d'investissement du Canada, avec 56,7 milliards de dollars canadiens sous gestion au 31 mars 2026. DSP offre un large éventail de fonds d'investissement aux investisseurs canadiens et se distingue dans l'industrie, entre autres par ses gestionnaires de renommée mondiale qui représentent plus de 20 sociétés de gestion de portefeuille autour du monde. De plus, DSP est l'un des acteurs les plus engagés dans la promotion et l'avancement de l'investissement responsable au Canada.

*Les Fonds Desjardins ne sont pas garantis, leur valeur fluctue fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Un placement dans un organisme de placement collectif peut donner lieu à des frais de courtage, des commissions de suivi, des frais de gestion et d'autres frais. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les Fonds Desjardins sont offerts par des courtiers inscrits.*

*Desjardins<sup>MD</sup>, les marques de commerce comprenant le mot Desjardins et leurs logos ainsi que la marque SociéTerre<sup>MD</sup> sont des marques de commerce de la Fédération des caisses Desjardins du Québec employées sous licence.*

### **Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :**

Relations publiques, Mouvement Desjardins  
514 281-7000 ou 1 866-866-7000, poste 5553436  
[media@desjardins.com](mailto:media@desjardins.com)